

LES RÉSULTATS D'ANALYSES DU CONTRÔLE SANITAIRE DES EAUX DE LOISIRS SONT MAINTENANT CONSULTABLES SUR:

<https://www.hauts-de-france.ars.sante.fr/les-eaux-de-piscines>

Contrôle sanitaire des eaux de la CABINET SANTEO - THUMERIES

BASSIN SANTEO

Eau non conforme au moment du prélèvement

Date de Prélèvement : 02/06/2023

Paramètres bactériologiques	Références de qualité		Limites de qualité		Unités	Résultats
	minimale	maximale	minimale	maximale		
Germes revivifiables à 36°C		100			n/mL	0
Pseudomonas aeruginosa				0	n/(100mL)	0
Staphylocoques pathogènes				0	n/(100mL)	0
Enterocoques intestinaux				0	n/(100mL)	0
Paramètres physico-chimiques	Références de qualité		Limites de qualité		Unités	Résultats
	minimale	maximale	minimale	maximale		
Chlorures *		250			mg/L	1990
Chlore combiné				0,6	mg(Cl ₂)/L	0,54
Chlore libre					mg(Cl ₂)/L	5,36
Chlore libre actif *			0,4	1,4	mg(Cl₂)/L	2,33
Chlore total					mg(Cl ₂)/L	5,90
Carbone organique total *		5,0			mg(C)/L	8,4
pH			6,9	7,7	unité pH	7,50
Température					°C	31,8
Transparence						Bonne

* Concentration en chlorures supérieure à la Référence de Qualité traduisant un renouvellement insuffisant de l'eau du bassin.

* Valeur en carbone organique total supérieure à la Référence de Qualité traduisant la présence de matières organiques. Une attention particulière est à porter sur l'hygiène des baigneurs et au bon fonctionnement du système de filtration.

* Concentration en chlore libre actif supérieure à la Limite de Qualité pouvant favoriser la formation de dérivés chlorés respiratoires.

Pour le Directeur général de
l'ARS et par délégation,

Magalie LEMOINE
Ingénieur d'Etudes Sanitaires

Edition du :
jeudi 29 juin 2023

Ce bulletin doit rester affiché jusqu'à son remplacement par un bulletin plus récent (article D1332-10 du code de la santé publique)